

PV n° 5 du 1^{er} août 2023

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30
le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr

REUNION DU BUREAU DU MERCREDI 19 JUILLET 2023

Compte Rendu

Présents : Serge MARTIN, Claudine VERMANDE, Marie Laure RAYNAL, Didier CUNIAC, Michel LASFARGUES.

Assiste : Robert NAVARRE.

Absent excusé : Jacques BARRE.

Les ordinateurs des secrétaires doivent être changés ; les établissements SABUT propose une location qui comprend les contrats des autres ordinateurs pour un montant mensuel de 290 €. Proposition validée.

Le bureau valide la composition des poules des championnats D1, D2 et D3 pour la saison 2023/2024 ainsi que le planning générale championnats et coupes, des séniors masculins. Le comité directeur se prononcera durant le week-end à venir, lors d'un Comité Directeur dématérialisé.

Robert NAVARRE, Président de la CDA, présente le classement des arbitres. Classement validé par le bureau à l'unanimité des présents.

La session de formation des arbitres aura lieu lors des week-end des 30 septembre, 1^{er} octobre et le 7 octobre 2023.

Lors de la finale U13 PITCH à Muret, le club de Labastide Murat représentait le District du Lot ; face aux frais engagés par le club, le District lui attribue une somme forfaitaire de 500 €.

Dates des différentes Assemblées Générales, durant la saison 2023/2024 :

- . Ligue d'Occitanie de Football : le 25 novembre 2023,
- . District du Lot de Football : le 2 décembre 2023,
- . Fédération Française de Football : le 16 décembre 2023,

Dates des différentes Assemblées Générales, de fin de saison 2023/2024 :

- . Fédération Française de Football (AG ordinaire) : le 8 juin 2024,
- . District du Lot de Football (A.G. électorale) : le 15 juin 2024 (à Labastide Murat),
- . Ligue d'Occitanie de Football (AG ordinaire) : le 29 juin 2024.

Le club de l'US NOZACOISE souhaite faire une entente en équipe féminine séniors en étant club support avec leurs homologues ESPERANCE PERIGORD FENELON FC. Le District de la Dordogne a donné son accord par courriel en date du 18/07/2023. Le Bureau du District du Lot donne également son accord à l'unanimité des présents. Le Comité Directeur du District du Lot devra se prononcer, lors du comité directeur dématérialisé du lundi 24 juillet 2023.

Modification de l'annexe 5 :

Ajouter l'amende pour non-conformité des ententes de jeune 50 € (infraction au Statut des Equipes de Jeunes) : si un club de l'entente ne fournit pas le nombre escompté de licences, une amende sera prévue

pour le club qui ne tient pas ses engagements (se référer au Statut des Equipes de Jeunes et au règlement des Ententes).

FAFA : le club de Saint Paul de Loubressac envisage des travaux sur son terrain ; M. Serge Martin, Président du District, doit effectuer une visite.

Voir avec M. Alain BEAUSOLEIL, Président de la Commission des Terrains et Equipements, les exigences pour le classement des terrains dans les différentes catégories, sachant que la catégorie D1 a l'obligation d'utilisation d'un terrain classé T5.

Pour la saison 2023/2024, le club de FRAYSSINET (540126) s'est mis en sommeil ; les clubs de BEGOUX LOISIRS (564111) ; QUERCY BLANC (546382) et LAPOPIE O. (580907) ont demandé une cessation totale d'activité.

Un nouveau matériel plus performant de visioconférence a été mis en place au siège du District.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Président,
S. MARTIN

La Secrétaire Générale,
C. VERMANDE

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

ENGAGEMENTS SENIORS :

URGENT URGENT URGENT : les clubs ci-dessous cités n'ont toujours pas renvoyé leur dossier d'engagement :

- . FCHQ,
- . VAL ROC FOOT.

RAPPEL D4 : les clubs ont jusqu'au MARDI 15 AOÛT prochain, pour s'engager dans FOOTCLUBS.

MUTE SUPPLEMENTAIRE :

*Le club de CAUSSE LIMARGUE disposant d'un muté supplémentaire pour la saison 2023/2024 (cf Statut de l'Arbitrage) sera utilisé au bénéfice de l'équipe 1ère en D2,

*Le club de LALBENQUE/FONTANES disposant d'un muté supplémentaire pour la saison 2023/2024 (cf Statut de l'Arbitrage) sera utilisé au bénéfice de l'équipe 1ère en D1.

RECTIFICATIF PV DU DISTRICT N°4 DU 25/07/2023 - MUTE SUPPLEMENTAIRE :

Selon le PV n°5 Bis -Rectificatif de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 07/07/2023, le club de l'ELAN MARIVALOIS ne peut plus disposer d'un muté supplémentaire pour la saison 2023/2024 ne remplissant pas les conditions pour y avoir droit.

RECTIFICATIF ENGAGEMENTS EN COUPE DES RESERVES B « JEAN BACH » :

Contrairement à ce qui avait été annoncé au PV n°4 du 25 juillet 2023, les équipes 2 des clubs de ECCF et de l'ENT FOOT AZUR ne sont pas engagés en Coupe des Réerves B « Jean Bach ».

Liste rectifiée : 21 clubs

- Bégoux Arcambal 2
- Biars Bretenoux 4
- Bouriane 2
- Causse Limargue 2
- Causse Sud 2
- Cazals 2
- Elan Marivalois 4
- Ent Vallée Lot 2
- Fchq 2
- Haut Célé 3
- Lacapelle Football 2
- La Fortunière Labastide Murat 2
- Lalbenque/Fontanes 2
- Mayrinhae 2
- Montcabrier 2
- Puybrun 2
- Segala Foot 2
- St Cyprien Montcuq 2
- St Germain 2
- Us 3e Catus 2
- Val Roc 2

La Commission des Terrains et Equipements de la Ligue donne dérogation au club de CAUSSE SUD pour l'utilisation de son terrain de VARAIRE (classé T7) le temps des travaux de classification en T5, pour les matchs de son équipe première (D1).

COMMISSION DES JEUNES/FEMININES

U17 et U15 :

Les engagements coupes et championnats sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **25/07/2023 jusqu'au 27/08/2023**.

U13 et U11 :

Les engagements sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **25/07/2023 jusqu'au 03/09/2023**.

U14F/U16F et U12F/U13F :

Les engagements sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **25/07/2023 jusqu'au 03/09/2023**.

U9 et U7 :

Les engagements sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **25/07/2023 jusqu'au 10/09/2023**.

U9F/U11F :

Les engagements sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **25/07/2023 jusqu'au 10/09/2023**.

U14 TERRITOIRE :

Les engagements sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **10/07/2023 jusqu'au 11/08/2023**.

FEMININES SENIORS :

Les engagements sont ouverts sur FOOTCLUBS pour la période du **10/07/2023 jusqu'au 15/08/2023**.

INFORMATIONS GENERALES

CONGRES MEDICAL « SPORT SANTE » :

Le service de Médecine du Sport du Centre Hospitalier de Cahors vous informe de l'organisation d'un congrès médical autour du "sport-santé". Cette année, le thème principal sera "*Le Sport Santé en France*".

Pour les éducateurs sportifs ou autres dirigeants porteurs d'une section sport-santé dans vos associations, n'hésitez pas à vous inscrire pour y participer.

L'inscription est gratuite mais obligatoire : <https://forms.gle/CRtypm2ujUxWxh9MA>

Vous trouverez ci-dessous l'affiche du congrès ainsi que le programme détaillé :



6^{ème} rencontre lotoise médico-sportive

Samedi 16 septembre 2023 à Cahors (46)

Programme

- Présentation du congrès par le Pr Yves Abitteboul
- Allocution du Maire de Cahors ; Mr J. Marc Vayssouze-Faure

- 8h - 8h30 ;
Accueil des participants autour d'un café de bienvenue ; salle des partenaires
- 8h30 – 10h; Modérateur Dr Slim Lassoued

- * La thérapie miroir ; Une nouvelle rééducation chez les sportifs ? ; Dr Mounir Beldjerd (CH Cahors)

- * Le Certificat d'Absence de Contre Indication aux sports : Toujours nécessaire ? ; Pr Yves Abitteboul (CH Cahors)

- * Le sport peut il provoquer des maladies ? Dr Etienne Delmas (Faculté Toulouse)

- * L'épaule ; Quand adresser les patients au chirurgien ? Pr Nicolas Bonneville (CHU. Purpan)

- 10h – 10h30 ;
Pause et visite des stands des partenaires

- 10h30 – 12h30; Modérateur Dr Jérôme Savignac
* Thème = Le Sport Santé en France ; Pr Martine Duclos (CHU Clermont Ferrand)

- Table ronde avec les intervenants et les participants.





L'Unité de Médecine de l'Exercice et du Sport
du Service de Rhumatologie du Centre Hospitalier de Cahors

organise

Samedi 16/09/2023 8h-13h

LA 6^{ème} RENCONTRE LOTOISE MÉDICO-SPORTIVE



Table ronde
SPORT-SANTÉ
avec Pr. MARTINE DUCLOS

CINÉMA LE GRAND PALAIS

PLACE BESSIÈRES - 46000 CAHORS

INSCRIPTIONS / INFORMATION : 05 65 20 53 78

Attention sommes dues :

Merci aux clubs de bien vérifier l'état de leur compte club en consultant l'état financier sur Footclub : MENU – ORGANISATION – ETAT du COMPTE et en cliquant sur DISTRICT LOT FOOTBAL de la saison 2022/2023.

Les clubs non en règle sont priés de régler dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que tous les clubs doivent être à jour des sommes dues au 30 juin 2023 ; les engagements 2023.2024 ne pourront pas être pris en considération pour les clubs non en règle.

COMMISSION DES ARBITRES

FORMATIONS D'ARBITRES – PREVISION 2023/2024 :

La prochaine session en « formation initiale en arbitrage » aura lieu :

- . le 30 septembre 2023,
- . le 1^{er} octobre 2023,
- . le 7 octobre 2023.

Il sera possible de suivre la formation d'arbitres et choisir à l'issue de celle-ci d'officier uniquement en qualité d'arbitre assistant.

Ces arbitres assistants seront à la disposition de la CDA qui les désignera comme tous les autres arbitres sur des matchs comme arbitre de touche. Ils couvriront le club qui les aura amenés à l'arbitrage comme arbitre assistant et rempliront les obligations au niveau du statut de l'Arbitrage.

Vous pouvez dès maintenant et déjà contacter le secrétariat du District ou la Commission Départementale des Arbitres pour inscrire vos futurs candidats.

Il en va de l'avenir de l'arbitrage pour tous vos clubs et équipes ; c'est l'affaire de tous !

REGLEMENT EXCLUSION TEMPORAIRE (carton blanc) : à retrouver en permanence sur le bandeau d'accueil du site du District du Lot.

Application à partir de la saison 2023/2024.